Bulletin mensuel

LA SÉGUINIÈRE

Magazine d'informations municipales - **Mars** 2024 **n°207**

UN ÎLOT DE FRAICHEUR
en projet au cœur du bourg

Contacts eau et assainissement

Page 5

Aménagement de voiries

Page 8

Run Color & Soirée DJ pour les 13-17 ans

Page 10

La Séguinière

www.mairie-laseguiniere.fr

Editorial

Le rapport d'orientations budgétaires pour 2024-2028

Bois du « Bourreau de la Vallée » - 4 mars 2024

Le conseil municipal a débattu lors de sa dernière séance, comme tous les ans dans les semaines qui précèdent le vote de son budget, sur le rapport d'orientations budgétaires des années 2024 à 2028.

Il s'agit d'une obligation pour les communes comme la nôtre de plus de 3 500 habitants.

Le DOB (Débat Orientations Budgétaires) a deux objectifs :

- Informer les élus locaux, pour leur permettre de voter de manière éclairée sur le budget.
- Donner la possibilité aux conseillers de s'exprimer sur le budget proposé par l'exécutif. Les élus peuvent ainsi clarifier aux yeux des citoyens leurs positions sur les priorités politiques envisagées.

Un autofinancement exceptionnel

Les premiers résultats de l'année 2023, ont été présentés aux élus à cette occasion : **la commune dégage à la fin de cet exercice un autofinancement net de 1,4 millions €.**

Il s'agit du montant qui nous permet d'investir sans avoir à emprunter. Cette épargne, équivalant à 323 € par habitant contre 126 € pour les communes de notre strate, est exceptionnelle dans la mesure où nous ne percevons plus que 261 000 € de l'Etat au titre de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) soit 78 € par habitant ce qui représente 4 fois moins que les communes nouvelles voisines.

Comme nombre de communes dites « indépendantes », notre DGF diminue régulièrement pour alimenter notamment le dispositif de soutien à ces regroupements de communes. L'enveloppe globale des dotations de l'Etat étant normée et n'évoluant quasiment pas d'une année sur l'autre (27 milliards par an), l'enrichissement des uns se fait au détriment des autres...

Cette épargne est également exceptionnelle au regard de nos faibles taux d'imposition.

Le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties qui constitue désormais la principale source de recettes fiscales est l'un des plus bas des communes de l'ancienne CAC (Communauté d'Agglomération du Choletais).

Notre taux est ainsi 8,5% moins élevé que la moyenne des autres communes.

Notre épargne, nous la devons uniquement à notre gestion du quotidien, à la modicité de nos dépenses de fonctionnement.

Nos recettes sont, pour les raisons évoquées précédemment, inférieures à la moyenne de la strate (902 € par habitant contre 1 104 €) mais nos dépenses ne représentent que 564 € par habitant contre 904 € en moyenne dans les autres communes.

Cela s'explique par la faiblesse de nos charges incompressibles (frais de personnel et remboursement de la dette). Alors que beaucoup de communes aujourd'hui se retrouvent handicapées, dans leur capacité à investir, et dans leur développement, par ces dépenses contre lesquelles il est difficile de lutter, nous disposons là d'un levier qui nous différencie.

Ainsi, nous n'avons pas besoin de vendre nos biens pour se donner un peu d'air, mais bien au contraire, nous investissons pour anticiper nos besoins futurs.

L'achat d'un bois (cf. photo ci-dessus), qui peut paraître anecdotique, en est un exemple concret car si demain les communes doivent présenter leur bilan énergétique, les efforts réalisés pour sauvegarder les puits de carbone (et en créer de nouveaux) seront alors à mettre à notre profit.

10,5 millions d'euros à investir

Pour revenir à notre DOB et aux projets futurs, qui vous seront détaillés dans le prochain bulletin, il s'appuie donc sur cette capacité d'autofinancement que nous entendons maintenir à un niveau proche pour les 5 prochaines années.

L'enveloppe globale consacrée à l'investissement pour cette période à venir est affichée à 10,5 millions d'euros dans notre prospective financière. Les investissements seront ainsi lissés afin de pouvoir être réalisés avec les moyens humains dont on dispose.

Guy BARRÉ
Maire de La Séguinière

Etat civil

Naissances	
28/2	Honorat CONTENCIN

Mariages	
17/2	Romain LOISEAU et Marion BARINI

Décès	
1/2	Luc MORISSET - 80 ans
11/2	Renée BABONNEAU née DIXNEUF - 99 ans
19/2	Marie-Céline DUTHÉ née BIOTTEAU - 74 ans
22/2	Frédéric FERCHAUD - 47 ans

Autres infos

En couverture :
Projet d'un îlot de fraicheur
Rue de la Garenne

Edition n°207 mise en ligne sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr
mercredi 13 mars 2024

Bulletin municipal
de la commune de La Séguinière

N°ISSN : 2802-9046

Tirage à 1 900 exemplaires
Directeur de la publication : Guy BARRÉ
Directeur de la communication : David CARON
Crédit photos : Mairie de La Séguinière
Maquette & impression : Services municipaux
Copieur Xerox Color C60
Imprimé sur du papier issu de sources responsables

Mairie
Avenue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tél. 02 41 56 90 53
accueil@mairie-laseguiniere.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Remerciements pour l'action du Repair Café

Samedi 3 février - Foyer des Jeunes

Le samedi 3 février, Monsieur le maire a eu le plaisir de rendre visite aux bénévoles du « Repair Café » pour les remercier de leur engagement très apprécié qui promeut la réparation des objets et la réduction du gaspillage. Chaque premier samedi du mois, ces bricoleurs et bricoleuses se rassemblent de 9h00 à 12h00 dans le local du foyer des Jeunes, situé place de la Bastille, pour offrir leurs compétences et leur temps afin de redonner vie aux objets cassés apportés par les habitants.

Ce projet, mis en place en partenariat avec le Centre Socioculturel Ocsigène, a connu un succès croissant depuis ses débuts il y a maintenant huit ans. En effet, ce sont pas moins de 1 160 objets qui ont été réparés dans le cadre du « Repair Café », dont principalement des appareils électriques (987).

Le « Repair Café » n'est pas seulement un lieu de réparation, mais aussi un espace convivial où chacun est accueilli chaleureusement. Un café est toujours prêt à être servi pour ceux qui font l'effort de vouloir réparer plutôt que de jeter leurs objets en état de dysfonctionnement.

Par ailleurs, les bénévoles ne se limitent pas à La Séguinière. Ils se déplacent également à La Romagne, Saint-Léger et Saint-Christophe, organisant des permanences dans ces communes à tour de rôle le troisième samedi du mois.

Une balade le long de la Moine en hiver

Lundi 26 février - La Moine en crue

Récemment, les pluies ont été abondantes et une balade sur le sentier « au fil de l'eau » donne l'occasion de penser actuellement à l'environnement, mais aussi à ce qu'il pourrait être demain. Ce sentier bien connu de nombreux habitants a été amélioré par une plantation d'arbres à l'automne 2023, dans une portion du sentier où le ruissellement des eaux sur une forte pente rendait le sentier impraticable en hiver.

Les pluies abondantes de janvier et de février ont bien perturbé la tranquillité de La Moine. Elle courait à une vitesse tout à fait inhabituelle. Il y a un effet positif sur la qualité de l'eau qui s'oxygène, et qui permet une sédimentation sur les rives et non dans le fond de la rivière.

Le Moulin de la Cour

Le Bouchot

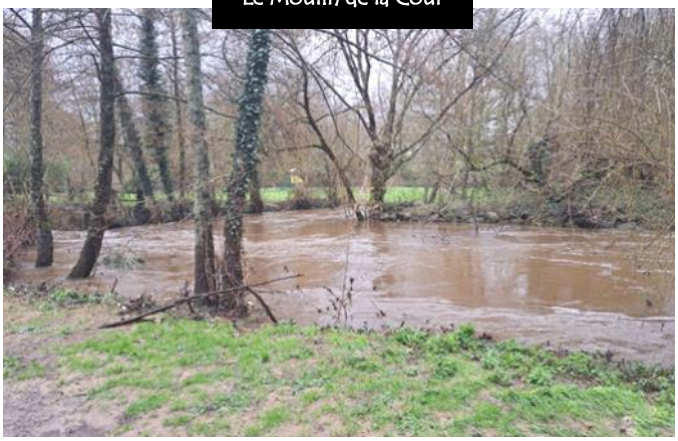

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Spécialités / Dates	Mars	Avril
Fruits et légumes (Richou)	6-13-20-27	3-10-17-24
Fromager (Beillevaire)	6-13-20-27	3-10-17-24
Charcutier (Boutique Gourm.)	6-13-20-27	3-10-17-24
Cuisine asiatique (Kim Ngan)	6-13-20-27	3-10-17-24
Poissonnier (La Marée)	6-13-20-27	10-17-24
Association Amitié Sandogo	6-20	3-17
Pommes (GAEC Augereau)	6-20	3-17
Rempailleur (M. Girard)	13	10

Chaque mercredi, profitez de ce service que nous apportent les commerçants. Le charcutier Maxime, est maintenant de retour, et la « Boutique Gourmande », nous propose d'excellents produits tous « faits maison ». Les saveurs sont au rendez-vous, et il y a de très bons produits que l'on peut cuisiner.

Savez-vous que les cuissons dégagent à la maison, de bonnes odeurs qui sensibilisent notre système olfactif et qui, envoyant des messages à notre cerveau, nous mettent en appétit!

Les commerçants ont chacun leur talent et savent nous conseiller. Ils connaissent très bien leurs produits et n'hésitez pas à leur parler, ils aiment la convivialité.

DÉMARCHAGE FRAUDULEUX

pour la rénovation de l'habitat

Il est nécessaire d'être informé et vigilant face au démarchage commercial pour la rénovation de l'habitat dont nous pouvons être victimes. Des personnes peuvent se présenter à votre porte, prétendant travailler au nom de la mairie et vous inciter à signer des contrats de rénovation sous de faux prétextes.

Ils utilisent des méthodes bien rodées pour vous convaincre que les travaux ne vous coûteront rien grâce aux prétendues aides de l'État. Cependant, une fois le contrat signé, vous risquez de vous retrouver piégés dans une situation financière précaire, souvent avec des travaux de qualité médiocre voire inexistants.

Pour vous protéger contre ces pratiques malveillantes, il est recommandé de suivre quelques conseils simples mais efficaces :

- **Ne pas ouvrir à une personne inconnue** : Soyez prudent et méfiez-vous des individus non sollicités qui se présentent à votre porte. Si vous choisissez de répondre, ne les laissez pas entrer chez vous.
- **Utilisez un autre accès** : Si possible, prenez contact avec la personne à travers une fenêtre donnant sur votre entrée, sans ouvrir la porte elle-même.
- **Demandez une identification professionnelle** : En cas de doute, demandez à la personne de présenter une carte professionnelle ou une preuve d'identification. Les professionnels sérieux auront généralement ces documents à disposition.
- **Verrouillez toujours votre porte :** Même si vous êtes chez vous, il est important de maintenir vos portes verrouillées pour votre sécurité.

En cas de soupçon ou de situation douteuse, n'hésitez pas à composer le 17 pour contacter la gendarmerie.

Il est essentiel de savoir que la mairie ne cautionne en aucun cas les démarchages à domicile. Nous vous rappelons également que, dans le cadre du démarchage à domicile, vous disposez d'un droit de rétractation. Vous avez ainsi 14 jours pour annuler tout contrat signé, à moins que celui-ci ne soit spécifiquement exclu par la loi. Assurez-vous d'envoyer votre demande de rétractation par lettre recommandée avec accusé de réception.

CHALLENGE SÉNIORS

Journée sportive du 28 mars 2024

Il reste encore quelques places pour la journée « Challenge Sénior autour des JO de Paris 2024 » proposée le jeudi 28 mars à la salle des fêtes en partenariat avec l'association « Profession Sport&Loisirs de Maine-et-Loire ». Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire rapidement en mairie.

profession sport & loisirs MAINE-ET-LOIRE

JOURNÉE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La journée proposée dans le cadre de la Conférence des Financeurs sur la mise à niveau du permis de conduire aura lieu le vendredi 5 avril prochain. Il reste encore des disponibilités pour les personnes qui souhaiteraient y participer.

AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Plan de prévention du bruit

En application du code de l'environnement, l'Etat est chargé d'identifier les zones bruyantes liées à ses infrastructures de transport terrestre. En Maine-et-Loire, des cartes de bruit ont été arrêtées par le préfet, notamment pour la RN249 qui passe sur la commune.

Sur la base de ces cartes, un projet de Plan de Prévention du Bruit de l'Environnement a été élaboré par l'Etat. Il peut être consulté pendant 2 mois et jusqu'au 12 avril inclus sur le site internet de l'Etat en Maine-et-Loire à l'adresse suivante :

https://www.maine-et-loire.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Consultations-en-cours.

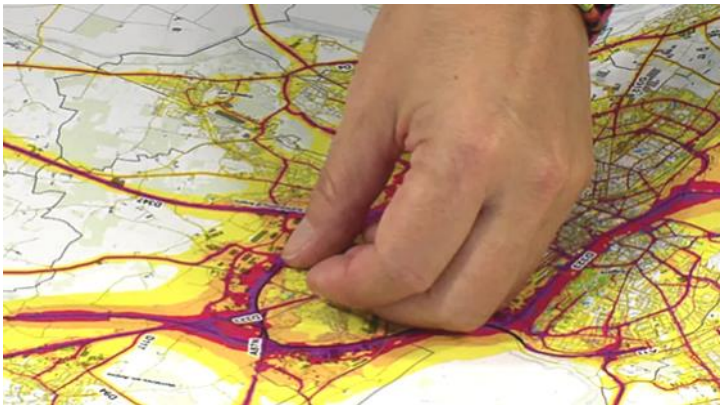

DISTRIBUTION DE COMPOST

Une nouvelle campagne de distribution de compost aura lieu **le samedi 6 avril prochain,** parking de la Prairie, avenue de Nantes (derrière l'aire de camping-car). Il s'agit d'un broyat de végétaux mélangés au composteur de la cantine. **Inscription préalable en mairie jusqu'au 5 avril à midi.**

Pour rappel le compost proposé est un mélange de déchets végétaux issus des travaux d'entretien des services techniques municipaux et du recyclage des déchets organiques du restaurant scolaire.

OPÉRATIONS BROYAGES DES VÉGÉTAUX

Gratuit ! Broyage de branchages pour les particuliers

Cholet Agglomération reconduit son dispositif de broyage de végétaux sur le territoire intercommunal pour le printemps prochain. La Séguinière fait partie des communes retenues pour accueillir le prestataire, la société d'insertion Eclaircie.

Ce service gratuit de broyage des déchets verts sera ainsi proposé le samedi 30 mars de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 sur le parking de la salle Pierre de Coubertin.

Le broyage des déchets issus de la taille des haies, des arbustes et des arbres, produit un excellent amendement pour la terre, notamment en paillage pour les massifs et espaces verts, mais aussi en matière sèche pour les composteurs. Végétaux acceptés : les branches d'arbres et d'arbustes d'un diamètre maximum de 10 cm.

Végétaux refusés : certains végétaux ne peuvent pas être broyés car ils risqueraient d'endommager le broyeur. C'est le cas pour les végétaux trop feuillus, trop humides… les branches attachées entre elles et tous les autres végétaux, hors branchages.

Dans le cas où vos apports ne correspondraient pas aux types de végétaux acceptés, les prestataires sur site se verront dans l'obligation de refuser vos végétaux afin de garantir le bon déroulement du reste de la prestation.

ASSAINISSEMENT, EAU POTABLE

Renseignements contacts

La gestion de l'assainissement et de l'eau potable sur le territoire de Cholet Agglomération a été confiée à des prestataires. Aussi, afin d'améliorer la réponse auprès des usagers et identifier l'interlocuteur susceptible de vous apporter la réponse attendue, veuillez trouver ci-dessous les numéros à appeler et à diffuser auprès de vos services techniques et usagers :

Assainissement :
Questions concernant des bouchages, des odeurs, des rats, des plaques descellées…
SUEZ environnement : 0977 408 408
Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00, le Samedi de 8h00 à 13h00
Pour les URGENCES (uniquement) : 0977 401 115

Eau potable :
Demande d'informations sur la facture, les dégrèvements, les compteurs, la télérelève...
Eau de Cholet VEOLIA : 02 41 29 47 65
Du lundi au vendredi 8h00 à 19h00, le samedi de 9h00 à 12h00
Pour les URGENCES, composer le même numéro 7j/7j et 24h/24h

Les services de la direction environnement conservent un rôle de contrôle des prestataires et pourront intervenir dans un second temps en cas de non-résolution du problème

CHÈQUE EAU 2024

Renouvellement du dispositif

La dotation annuelle des chèques eau, dispositif en faveur des usagers en situation de précarité prévu au contrat confié à Véolia Eau de Cholet a été répartie au nombre d'abonnés eau potable de chaque commune.

Le montant pour la commune de La Séguinière s'élève à 4 760 € pour l'année 2024. Elle concerne les consommations 2024 dont l'envoi est prévu : de mai à juillet pour le 1er semestre et d'octobre à janvier pour le 2nd semestre. La déduction des chèques peut s'appliquer tant sur une situation d'impayé que sur la facture de solde ou les mensualités. C'est au Centre Communal d'Action Sociale de décider d'octroyer les chèques eau sur la base d'un dossier de demande réalisé par un travailleur social.

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 8 avril à 20h30. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

Lors de la séance du conseil du lundi 26 février ont été votées les délibérations suivantes :

- Rénovation énergétique de l'école maternelle - Attribution du marché de travaux,
- Compagnie en résidence à l'espace Prévert,
- Aménagement de voies en agglomération - Avant-projet,
- Aménagement de voies en agglomération - Avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre,
- Aménagement d'un square rue de la Garenne - Avant-projet,
- Démolition et désamiantage de garages et dépendances sur le terrain de la maison Laurette,
- Acquisition de chemins et cours de fermes,
- Vente du bois issu des travaux d'éclaircissement du petit bois de la Chapelière à une scierie,
- Desserte en eau potable du lotissement de la Surchère 2,
- Identification des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables à la Séguinière,
- Rapport d'orientation budgétaire 2024,
- Etat annuel des indemnités des élus pour l'année 2023,
- Création de postes suite à avancements de grades,
- Succession Bablée - Acceptation de la valeur du leg,
- Déplacement du conseil municipal à l'Assemblée nationale,
- Organisation de la semaines scolaire - Rentrée 2024/2025.

Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune **www.mairie-laseguiniere.fr** et sur le panneau d'affichage à l'intérieur de la mairie.

Thématique du mois

Création d'un ÎLOT DE FRAICHEUR

La commune de La Séguinière porte un projet d'envergure visant à transformer un espace au cœur du bourg en îlot de fraicheur et en square intergénérationnel.

Contexte

Fin 2022, la commune a saisi l'opportunité d'exercer son droit de préemption lors de la vente d'une maison en plein cœur du bourg. Cette acquisition offrait une occasion unique de redynamiser le centre-ville, en exploitant à la fois la partie habitat et le jardin qui occupe actuellement plusieurs bâtisses (garage, atelier, appentis). La partie habitat de la propriété pourrait à terme intéresser un commerce, apportant ainsi un potentiel économique significatif au centre-bourg. Cette transformation contribuera à dynamiser l'activité économique locale en renforçant l'attractivité du secteur.

Impact Environnemental

La partie extérieure de la propriété, d'une superficie d'environ 500 m², composée de garages, annexes et cheminements bétonnés sera détachée afin d'être aménagée en un square intergénérationnel avec l'aide de la société AVENA à qui la commune a confié une mission de maîtrise d'oeuvre.

L'objectif principal est de créer un ilot de fraîcheur au sein du centre-bourg, répondant aux besoins environnementaux de la commune. Le cœur du bourg, caractérisé par une minéralité importante et une densité d'habitat, bénéficiera ainsi d'un véritable poumon vert.

En plus d'être un espace apprécié des riverains et des habitants, toutes générations confondues, le square agira donc comme un puits de carbone, contribuant à la diminution de l'effet de serre à l'échelle du quartier. Il sera en outre particulièrement bénéfique lors des périodes de canicules, offrant un refuge agréable et rafraîchissant.

Programme de travaux

Le projet comprend un programme de végétaux ambitieux, des toilettes publiques modernes en remplacement de celles actuelles, vétustes, des bancs, une pergola, une arène granitique, et des aires de jeux innovantes pour enfants. Ces aménagements visent à créer un lieu de convivialité propice à la discussion, aux échanges, et aux moments de détente.

Le square sera conçu pour accueillir des manifestations populaires telles que des concerts et du théâtre de rue, renforçant ainsi la vie culturelle de la commune. Cette multifonctionnalité en fait un espace dynamique, attractif, et ouvert à tous.

La présence de jeux pour enfants innovants garantit un aspect multigénérationnel, favorisant la cohésion sociale au sein de la commune. Ce square, premier du genre à La Séguinière représente une opportunité unique de créer un espace novateur et attrayant.

Budget et financement

Le budget consacré au projet est estimé à 290 539 euros. Il est en cohérence avec les enjeux et la qualité des aménagements prévus. Pour son financement, la commune a sollicité le concours de l'État pour 25% et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour 55% soit un total de subventions demandé de plus de 232 000 euros.

Emplacement du projet

Avant-projet

La paysagiste de la société AVENA, retenue pour accompagner la commune dans ce projet structurant a réalisé un avant-projet sur la base d'un premier travail d'esquisse.

Cet avant-projet, approuvé lors de la séance du conseil municipal du 26 février dernier, tient compte de toutes les remarques et suggestions émises lors de la rencontre réalisée sur le terrain le 17 novembre 2023 et du point d'étape organisé avec la paysagiste le 2 février 2024, à savoir :

Démolition et Conservation
Le grand garage sera partiellement démoli, en conservant le mur pignon et le mur du fond. Le mur périphérique sera conservé. Le petit édicule historique sera préservé et intégré dans l'aménagement. La cuve à fuel sera évacuée. Les toilettes publiques seront démolies, et le mur contre lequel elles s'appuient sera évalué lors de la démolition pour déterminer son utilisation future.

On aperçoit une ancienne porte murée dans ce mur (1) et le souhait exprimé par les élus serait de s'en servir comme porche d'accès. Les pierres de jambage de cette ancienne porte semblent pouvoir être conservées, pour le linteau on verra lors de la démolition.

Toilettes Publiques
Les nouvelles toilettes publiques seront situées au niveau du renfoncement existant (2), avec une avancée du bloc WC pour faciliter l'accès à la partie urinoirs à l'arrière.

Aménagement Général
Une scène, surélevée d'environ 75 cm, bordée d'un talus végétalisé, sera créée côté Est avec des pans de mur du grand garage conservés (3). Une allée irrégulière reliera cet espace à la porte ancienne conservée à l'extrémité ouest.

Des carrés de plantations en corten rappelant les jardins de curé seront installés, avec des arbres (x8) et divers végétaux plantés de part et d'autre de l'allée. Une attention sera portée aux végétaux existant afin d'essayer de conserver ceux qui ont un intérêt (vigne, camélia…).

En partie centrale de l'aménagement, des marquages ludiques réalisés à base de formes géométriques proposeront des jeux pour enfants (4). Ils seront prolongés par des piquets d'acacia et des rondins de bois qui inviteront à traverser l'espace vert.

Des fourreaux seront à prévoir pour l'affichage lors d'événements culturels sur le modèle des panneaux électoraux. Un mur de 2 mètres de hauteur sera construit pour apporter de l'intimité à la cour extérieure de l'ancienne maison "Laurette".

L'aménagement vise à être convivial et intergénérationnel, s'inspirant des jardins de curé et des jardins potagers.

Mobilier et Revêtement
Le mobilier, notamment les bancs et la scène, sera en bois avec de la résine incrustée pour éviter les glissades.

Le revêtement de sol pour les jeux pourrait être en béton surfacé, tandis que les autres parties seraient en arène granitique.

Echéancier

Démarrage des travaux fin juin 2024
Fin des travaux début octobre 2024

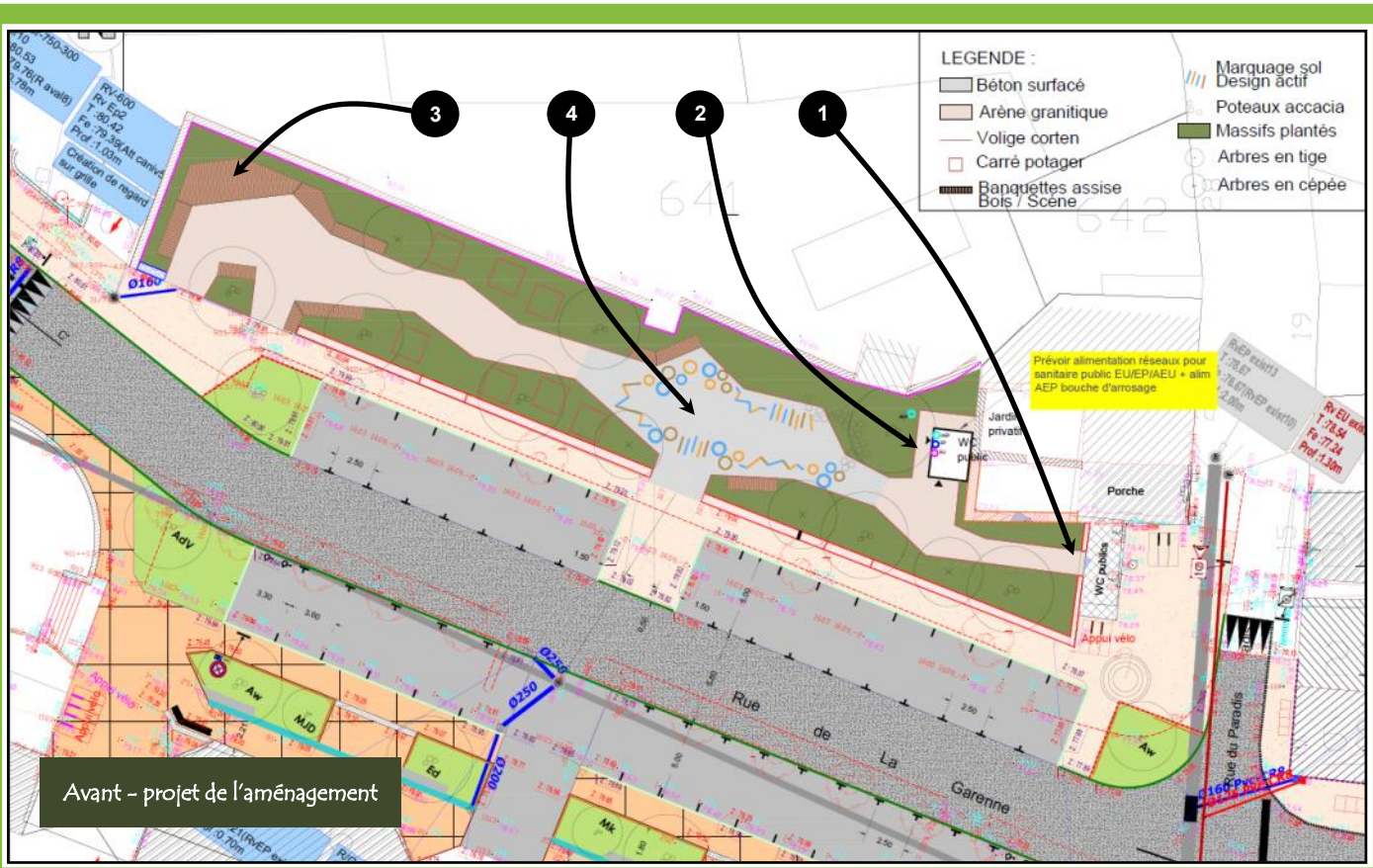

Avant - projet de l'aménagement

« Ce projet représente une opportunité exceptionnelle de créer un espace de vie moderne, durable, et culturellement enrichissant au cœur du bourg ».

Aménagement de voies en agglomération

Rue de la Grande Fontaine, avenue Martin Luther King et chemin de la Petite Morinière

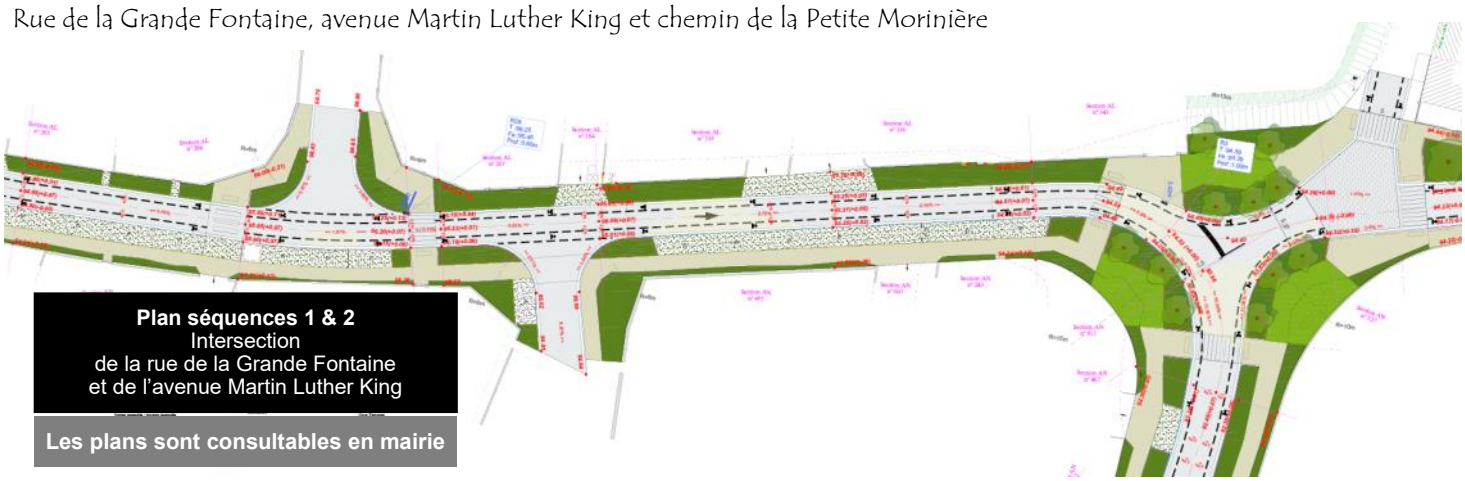

Plan séquences 1 & 2
Intersection
de la rue de la Grande Fontaine
et de l'avenue Martin Luther King

Les plans sont consultables en mairie

Lors du conseil municipal du 11 décembre 2023, les élus ont pris connaissance du travail de diagnostic et des esquisses sommaires d'aménagement par secteur réalisés par l'équipe de maîtrise d'œuvre. Différentes remarques, émises à cette occasion ainsi que d'autres formulées par les habitants, lors de la réunion publique organisée le 11 janvier 2024 ont nécessité des modifications apportées dans l'Avant-projet définitif (APD) validé lors de la séance du 26 février dernier, à savoir :

Stationnements
7 places de stationnement ont été ajoutées.

Arbres
Des sujets de petit développement seront plantés à proximité des habitations. Le plan des plantations sera validé en phase projet.

Piste cyclable
Des « chaucidoux » d'1 mètre de large sont portés sur les plans.

Récupération des eaux
Un réseau sera créé, d'environ 90 ml, pour canaliser les eaux pluviales, avec la pose d'avaloirs.

Divers
- Le sens unique rue de la Grande Fontaine est validé,
- La bande enherbée « Chemin de la Petite Morinière » est supprimée et remplacée par un trottoir borduré,
- Les stationnements seront engazonnés,
- Le revêtement béton sur les trottoirs a été remplacé par un enrobé drainant à l'exception du carrefour au bout du chemin de la Petite Morinière.

Les nouveaux plans, au stade APD, ont été déposés par le maître d'œuvre, les bureaux d'étude Aréa et Canopée.

Ils sont consultables en mairie par toute personne intéressée par ce projet.

Cette avant dernière étape de l'étude, une fois validée, constitue le support à l'établissement du dossier Projet et à l'estimation chiffrée de référence.

Les différentes remarques relevées tout au long de ces derniers mois ont donc été prises en compte par le maître d'œuvre qui va désormais pouvoir préparer, à partir de l'avant-projet, un « projet d'aménagement » chiffré comprenant : les dernières adaptations sollicitées, les caractéristiques de la chaussée, la nature des matériaux proposés et le catalogue des végétaux.

Planning
Le planning de la poursuite de ce projet est le suivant :
- Approbation du Projet en séance du CM le 6 mai 2024,
- Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises le 6 mai 2024,
- Attribution du marché le 5 juillet 2024,
- Démarrage des travaux en octobre 2024,
- Fin des travaux en mars 2025.

Avenue Martin Luther King vue du carrefour

Des remises de bois appréciées au parking de la prairie

Deux séances de remises de bois de chauffage se sont déroulées les samedis 27 janvier et 3 février 2024. Ce sont au total, 28 foyers qui ont eu le privilège de bénéficier d'un lot de deux stères de bois a un prix tout à fait raisonnable.

Face à la demande importante, avec une cinquantaine de candidats désireux de profiter de cette initiative, il a fallu opérer des choix. La municipalité a pris la décision de privilégier en premier lieu les foyers qui n'avaient pas bénéficié de cette aide lors des distributions précédentes. Ensuite, pour garantir une équité, un tirage au sort a été effectué parmi les candidats restants.

Les bénéficiaires ont salué cette initiative municipale notamment au regard de la qualité du bois fourni. Le bois distribué provient de différentes coupes effectuées tout au long de l'année, que ce soit à partir d'arbres tombés naturellement ou lors d'opérations d'entretien. La diversité des essences, notamment du chêne, confère au bois une qualité appréciable pour le chauffage domestique. Une recommandation importante a toutefois été émise, pour les coupes récentes issues de jeunes arbres : conserver le bois pendant un an avant de l'utiliser. Cette précaution permet d'assurer un séchage optimal, garantissant ainsi un meilleur rendement énergétique et une combustion plus propre. La commune reconduira certainement cette opération au cours de l'hiver prochain en fonction des disponibilités en bois.

Autoconsommation d'énergie collective

Une rencontre avec les entrepreneurs organisée en mairie

Mairie de La Séguinière - le 13 février 2024

Le 13 février dernier, une réunion importante s'est tenue dans la salle du conseil municipal. Organisée par la direction de l'aménagement de Cholet Agglomération, cette rencontre avait pour objectif de discuter du thème de l'autoconsommation d'énergie collective avec les entreprises de la zone d'activité de La Bergerie. En présence de Monsieur Guy Barré, maire, et de Monsieur Julien Bouhier, 1er adjoint, cet événement a été l'occasion de réunir les acteurs locaux pour un échange fructueux.

L'autoconsommation collective d'énergie est un concept novateur qui suscite un intérêt grandissant dans le contexte actuel de transition énergétique. Il s'agit d'un dispositif permettant de partager de l'électricité d'origine renouvelable produite localement entre les producteurs et les consommateurs raccordés au réseau public de distribution. Cette réunion a également permis de faire un retour sur le questionnaire envoyé aux entreprises visant à mieux comprendre leurs usages de consommation électrique et leurs projets d'avenir en la matière.

Les bureaux d'étude du groupement SMILE étaient présents pour présenter une étude spécifique sur l'autoconsommation collective énergétique dans l'ensemble du secteur de La Bergerie. Ce secteur, situé dans un périmètre de 2 km, offre un terrain propice au développement de cette forme d'énergie alternative. En effet, la production d'électricité verte est répartie entre les consommateurs qui sont associés au sein d'une Personne Morale Organisatrice (P.M.O.), chargée de régir les règles du groupement et de gérer les relations avec le réseau public de distribution (Enedis).

L'avantage principal de l'autoconsommation collective réside dans sa capacité à générer des économies significatives sur les factures d'électricité tout en renforçant les liens de voisinage. Par exemple, en partageant les coûts d'installation d'une centrale photovoltaïque, les entreprises de la zone peuvent bénéficier d'une réduction de leurs dépenses énergétiques tout en contribuant à la transition vers une énergie plus durable.

Cette réunion a donc offert aux chefs d'entreprises de la zone d'activité de La Bergerie présents, la possibilité de s'informer sur les avantages et les modalités pratiques de l'autoconsommation collective d'énergie. Elle marque surtout le début d'une réflexion entre les acteurs locaux pour favoriser le développement durable et la transition énergétique sur le territoire de Cholet Agglomération.

Le label Argent "Ami des Aînés" a été remis à Cholet Agglomération

Première collectivité titrée du département, cette distinction affiche l'ambition politique du territoire en faveur des plus âgés et face au vieillissement de la population.

Après un an de travail avec la réalisation d'un diagnostic, d'une enquête auprès des plus de 60 ans, ce label montre la qualité des initiatives et des dispositifs existants ainsi que la qualité du travail réalisé avec l'ensemble des partenaires locaux.

Pour rappel, les personnes ont été interrogées sur des thématiques comme l'aménagement urbain, les transports et la mobilité, l'habitat, l'information et la communication, le lien social et les solidarités, la culture et les loisirs, la participation citoyenne et l'emploi et enfin l'autonomie, les services et les soins.

Ce label illustre la démarche volontariste entreprise par la collectivité en la matière, avec l'objectif de permettre aux aînés de s'épanouir pleinement au sein de l'agglomération.

A la Séguinière, nos aînés sont très dynamiques, nous pouvons être reconnaissants de leur bénévolat, de leur engagement dans de nombreuses associations, de leur intérêt grandissant pour les ateliers ou activités proposés par le C.C.A.S.

Nos séniors sont toujours prêts à servir, à soutenir, à conseiller et à aider.

La commune tient compte en effet du vieillissement de sa population et adapte ses équipements, son habitat et l'aménagement de son centre bourg afin qu'elle puisse mieux vivre à la Séguinière.

Au sein du Choletais, des projets sont en cours, afin de venir au plus près des habitants de nos communes environnantes, et proposer certains services qui aujourd'hui sont présents uniquement sur Cholet.

Astrid Frappier - Conseillère Municipale

Hôtel d'Agglomération
Lundi 5 février 2024

Evènement jeunesse

en partenariat avec le Centre Socioculturel Ocsigène

Événements

La commission municipale culture - jeunesse est ravie de vous informer de l'événement spécial qu'elle a préparé pour la jeunesse de notre commune.

Le 25 mai au Moulin de la Cour de 17h30 à 23h30

Souvent oubliés lors des manifestations, les jeunes âgés de 13 à 17 ans méritaient qu'un évènement leur soit dédié. C'est pourquoi, il a été décidé d'organiser une soirée spéciale le 25 mai prochain, au Moulin de la Cour, en partenariat avec le Centre Socioculturel Intercommunal (CSI), qui a accepté de nous accompagner dans ce projet.

Course Run Color + repas + soirée DJ

Comme notre commune ne dispose ni de collège ni de lycée, il était essentiel pour nous de trouver un moyen de rassembler les jeunes de La Séguinière autour d'un événement qui leur serait propre. Après réflexion, la commission a opté pour une formule qui saura les séduire : une course Run Color suivie d'un repas convivial et d'une soirée animée.

Inscription à partir du 2 avril en mairie

Il est prévu d'accueillir une centaine de jeunes, en priorité ceux de La Séguinière. Les inscriptions débuteront le 2 avril à la mairie de La Séguinière. Pour participer, il suffira de s'inscrire en contrepartie d'une participation financière de 10 euros, accompagnée de la signature d'une décharge parentale.

La municipalité a hâte de voir les jeunes de la commune se réunir lors de cette soirée placée sous le signe du partage, de la convivialité et du fun.

Nous comptons sur votre soutien et votre mobilisation pour faire de cet événement un véritable succès !

Inscription à la mairie de La Séguinière
Evènement de 17h30 à 23h30
10 € Repas + course + DJ
Bar sans alcool payant

Assemblées Générales

Deux associations ont tenu, ces dernières semaines, leur assemblée générale : la Séguinière Vélo Sport et la Sauvegarde de la Moine.

Séguinière Vélo Sport

De nombreuses sorties sont organisées tout au long de la saison pour le plus grand plaisir de la cinquantaine d'adhérents. Le club soutient Carisport et s'engage pour novembre bleu. La trésorerie est saine et bien suivie. A noter que la 42ème randonnée du Bouchot aura lieu **le dimanche 3 novembre 2024**. Le club a été sollicité pour participer à une grande haie d'honneur à La Romagne à l'occasion du passage de la flamme le 28 mai, en présence de Patrick Chila (quadruple champion de France de tennis de table et désormais entraîneur). Le club participe par ailleurs activement, comme tous les ans, à l'organisation et au bon déroulement de la course cycliste Cholet Agglo Tour (ex. Cholet Pays de Loire) du dimanche 17 mars.

Sauvegarde de la Moine

L'association de pêche a vu son nombre d'adhérents (361) croître notamment grâce à la facilité d'achat des cartes de pêche dans l'enseigne Décathlon. Les 17 et 24 février ont eu lieu des opérations d'entretien des rives, autour de la frayère. Début mars, comme chaque année, un lâcher de 100 kg de truites a lieu. Le concours annuel suivi du pique-nique est prévu le 6 juillet. Pour 2025, une réflexion est en cours afin de relancer le concours de pêche régional le 3ème samedi du mois de mars, sous réserve de pouvoir compter sur l'aide de bénévoles et de la municipalité pour préparer des coups de pêches. Le budget est légèrement déficitaire cette année, mais il est largement comblé par la trésorerie disponible. Les gros postes de dépenses restent les cartes de pêche et l'alevinage (gardons, sandres, brochets et perches).

Saint-Louis Basket

Après s'être vu attribué le label « Club formateur masculin 2 étoiles » par la Fédération Française de Basket Ball en mai 2023, l'association sportive locale a reçu une nouvelle distinction FFBB au cours du mois d'octobre. Il s'agit du label « Ecole Française de mini basket 2 étoiles ».

Ce nouveau label octroyé pour la saison en cours et les deux suivantes vient récompenser les efforts menés en faveur de la formation et l'encadrement de ses plus jeunes licenciés. C'est également un vecteur reconnu qui contribue à la reconnaissance du club et pérennise son rayonnement.

Agenda

CAFÉ-RENCONTRE

Reprise des activités

Le Café-Rencontre, situé Salle Roger Dronneau au 20 rue du Manoir est un lieu ouvert à tout le monde. Les activités et après-midis d'échanges se déroulent le mardi de 14h00 à 17h30.

Les prochaines dates sont les suivantes :

26 mars	Jeux de société
9 avril	Dégustation de fouasses
23 avril	Jeux de société
7 mai	Visite fabrique de bière
21 mai	Atelier danse
11 juin	Visite de la mine bleue
25 juin	Pique-nique

SÉGUI'SINGERS

Nouveau spectacle

L'ensemble vocal Ségui'singers présentera son nouveau spectacle « Prenons le temps » le **samedi 30 mars 2024 à 20h30** à l'Interlude de Cholet.

60 choristes et 3 musiciens seront sur scène, sous la direction de Simon Lefrançois.

Les réservations sont à faire auprès de l'Office de Tourisme du Choletais au 02 41 49 80 00 ou sur le site : https://www.ot-cholet.fr/

Prix des places : 12 € (6 € pour les - de 10 ans)

CLUB DES AMIS RÉUNIS

Concours de belote

L'association de retraités « Le Club des Amis Réunis » vous invite à participer à son concours de belote, ouvert à tous, organisé le **lundi 8 avril 2024 à la salle des fêtes**.

Les inscriptions, au prix de 8€, débuteront dès 13h30. Tous les participants recevront un lot. Les vainqueurs se verront offrir un lot spécial constitué de 3 rôtis x 2.

Venez nombreux partager un moment convivial autour d'une partie de belote !

CONFÉRENCE DES FINANCEURS

Soins socio-esthétiques

Le CCAS propose une action pour les plus de 60 ans sur le soin des pieds en automassage le jeudi 11 avril 2024 à 14h00 à l'espace Roger Dronneau.

La séance, gratuite, dure environ 1h30. Le groupe est limité à 6 personnes pour garantir une expérience personnalisée.

Étant donné que le groupe est complet, toute personne qui s'inscrirait néanmoins en mairie ne serait acceptée que dans le cas d'un désistement de dernière minute

Les aventures de Suzette

ou la chronique du CLIC

Mois de mars 2024

Suzette va rendre visite à sa voisine Gisèle. Elle vient régulièrement la voir pour boire le thé et faire des jeux de société. Gisèle apprécie ces visites car elle vit seule et ses enfants n'habitent pas à proximité. Cet été, ils ne pourront pas venir la voir, ils partent en vacances à l'étranger. Gisèle a donc fait le choix de partir en hébergement temporaire dans un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées pour trois mois. L'année passée, elle était partie un mois et elle avait beaucoup apprécié. Ce séjour lui avait permis de ne plus être seule et, durant la canicule, le personnel avait veillé sur elle ce qui l'avait rassurée et ses enfants aussi.

Suzette pense alors à son frère Henri qui aimerait partir voir ses enfants cet été, mais pour le moment il s'y refuse car son épouse ne peut pas l'accompagner et il ne souhaite pas la laisser seule. Suzette demande à Gisèle plus d'informations sur l'hébergement temporaire ; elle lui conseille alors de contacter le CLIC qui lui indiquera les différents hébergements, ainsi que les financements possibles.

…rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans un prochain numéro.

CLIC IGEAC
Centre Local d'Information et de Coordination

Pôle social
24 avenue Maudet 49300 Cholet
(Réception uniquement sur RDV)
du lundi au jeudi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
et le vendredi de 14h00 à 17h00.

ou à domicile

Tél : 02.41.30.26.34
clic.choletais@gmail.com
Site Internet : clic-igeac.org

Bibliothèque « Mille Pages »

Ce mois-ci, nous mettons en évidence une bande dessinée :

« Le chant des Asturies »
de Alfonso Zapico

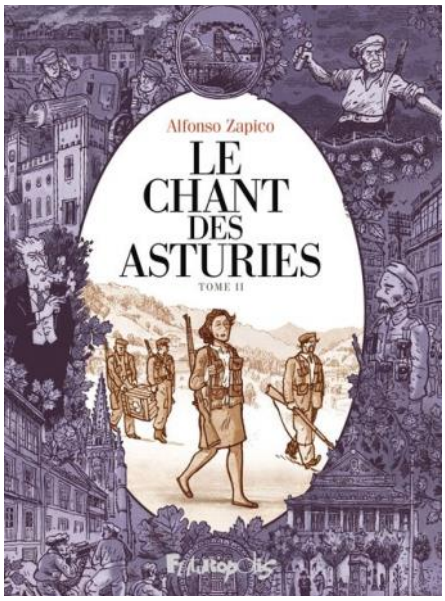

Résumé :

Tristán Valdivia, journaliste sans journal et amant sans espoir, quitte la capitale pour retourner dans le nord, où l'attend son père, le marquis de Montecorvo.

Le pays est plongé dans les soubresauts de la Seconde République et le vieil aristocrate tente de rester à la tête de son fief : la Northwest Mining Company…

Il s'agit d'une grande fresque en 4 volumes, dont 2 sont disponibles à la bibliothèque.

Cette série, qui est un « best seller » en Espagne fait revivre la vallée des Asturies alors que s'y affrontent ouvriers et patronat, militants républicains et extrême droite, sans oublier l'amour et la fraternité. Le dessin en noir et blanc, au trait précis, sert parfaitement ce récit noir qui nous plonge dans les mines et dans les conflits opposant mineurs et patrons.

Découvrez un nouveau pan de l'histoire !

Bonne lecture

L'équipe des bénévoles

Horaires d'ouverture
le matin de 10h00 à 12h00
le mercredi et le samedi
l'après-midi de 17h30 à 19h00
le lundi, le mercredi et le jeudi

Bibliothèque Mille Pages
Rue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tél. 02 41 56 31 93

La Kaz Fred

Un restaurant réunionnais à La Séguinière

Le restaurant « La Kaz Fred », tenu par Frédéric Honorine et Flavie Bonnet, à ouvert, il y a quelques semaines au 5 rue des Artisans dans la zone commerciale de la Ménardière.

Frédéric - natif de la Réunion - fort d'un parcours en cuisine, a toujours nourri le rêve d'avoir son propre restaurant malgré un détour dans le domaine de la sécurité et des missions d'intérimaire en tant que chauffeur-livreur. Flavie - choletaise d'origine - quant à elle, évoluait dans le domaine administratif et commercial, jusqu'à ce que l'envie de changement les réunisse autour de ce projet commun.

Après quelques difficultés pour obtenir le financement dont ils avaient besoin, le couple n'a pas baissé les bras. Convaincus de la solidité de leur projet, ils ont finalement trouvé leur local idéal dans la zone de La Séguinière Outlet, où ils ont pu concrétiser leur rêve en novembre 2023.

Le concept de « La Kaz Fred » est de proposer des spécialités réunionnaises dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Chaque jour, des menus différents sont proposés et annoncés sur la page Facebook du restaurant.

Mais « La Kaz Fred » ne se limite pas aux repas complets.

Le soir, les amateurs de snacking peuvent déguster des bouchons gratinés ou des américains aux saveurs réunionnaises. De plus, le restaurant propose un système « anti-gaspi » avec des barquettes à emporter, permettant de réduire le gaspillage alimentaire.

En plus de sa carte variée, « La Kaz Fred » se distingue par son service à la méthode réunionnaise pour les groupes, favorisant ainsi la convivialité. La diversité est également au rendez-vous avec des options halal et végétariennes sur demande.

Les animations sont un élément clé du projet avec des soirées Karaoké, des déjeuners et des dîners dansants…

Plusieurs animations sont ainsi proposées dans le mois conformément au programme diffusé sur les réseaux sociaux mais également à l'entrée du restaurant :

Les 1er et 3e vendredis du mois un karaoké est organisé avec planches apéritives à déguster ou spécialités réunionnaises type sandwichs bouchons gratinés, samoussas, bouchons etc...

Le prochain diner dansant aura lieu le samedi 30 mars à 19h00 avec le chanteur Aubin (Sega) qui arrive directement de la Réunion.

La licence 4 du restaurant permet de proposer une variété de rhums et whiskies, à déguster sur la terrasse aux beaux jours.

De plus, la salle du restaurant peut être louée avec personnel pour anniversaires ou événements familiaux mais aussi des séminaires ou des petits déjeuners professionnels, du coworking...

Au-delà de son offre variée, « La Kaz Fred » s'engage également dans des actions sociales. En collaboration avec une association zineroise, le restaurant prévoit d'installer une cagnotte pour offrir des repas et des soins bien-être aux personnes dans le besoin.

LA KAZ FRED
5 rue des Artisans
49280 La Séguinière
Infos et resas au 06.74.99.74.08

Ouvert
du mardi au jeudi de 12h00 à 13h30
et de 18h30 à 23h00
le vendredi et le samedi de 12h00 à 13h30
et de 18h30 à 1h00

Flavie Bonnet et Frédéric Honorine

ALLIANZ

Une nouvelle agence de proximité à La Séguinière

Depuis mai 2023, l'agence Allianz des agents généraux Vincent Guimaraes et Rémy Courtois est installée le long de l'avenue de Nantes à proximité de la boulangerie Mabit.

Cette troisième implantation Allianz dans le secteur, aux côtés de celles de Cholet et d'Yzernay, apporte une véritable réponse aux besoins des habitants de l'ouest choletais en matière d'assurances et de services financiers. À l'accueil, Louise Boutin est présente aux horaires d'ouverture de l'agence, elle assure une réception chaleureuse et professionnelle à tous les visiteurs, qu'ils soient clients fidèles ou nouveaux prospects.

L'objectif initial était de fidéliser la clientèle locale tout en attirant de nouveaux clients : le bilan après plusieurs mois d'activité est très positif. L'agence propose, pour les professionnels et les particuliers une large gamme de produits, allant de l'assurance traditionnelle aux placements financiers, en passant par l'épargne retraite et les assurances santé.

Avec une équipe dévouée et un positionnement stratégique, l'agence Allianz de La Séguinière se positionne comme un partenaire de confiance pour tous ses clients, actuels et futurs.

ALLIANZ Agents Généraux Guimaraes & Courtois
23 avenue de Nantes 49280 La Séguinière - Tél. 02.55.53.02.95
Ouverture de l'agence
Mardi et mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Jeudi de 10h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Samedi de 09h00 à 12h00